

ÉVÈNEMENT

Colloque Douanier Européen

N°

DATE

15

27-28 novembre 2019

LIEU

Lille Grand Palais

# LE MAG

DOUANE



TRACABILITÉ



**ODASCE**

Douane et Fiscalité des Échanges

## SOMMAIRE

- 3. L'édito de la Présidente
- 4 & 5. Test : Jouez le « je »  
par Edwige Ceide Sylvestre
- 6. Actu : SMART BORDERS
- 7. Cas concret : La Traçabilité du tabac
- 9. Les 5 piliers de la Traçabilité
- 10 & 11. Traçabilité et Logistique
- 12 & 13. Traçabilité et Données
- 16 & 17. Traçabilité et Digitalisation

### FOCUS 1/2 : COLLOQUE 2019

- 18 & 19. Le programme 2019
- 20. Stand ODASCE et Infos Gala

- 21. Des outils à la stratégie
- 22 & 23. Traçabilité et Compliance

- 25. La Douane des Hauts de France
- 26 & 27. Traçabilité et Management

### FOCUS 2/2 : COLLOQUE 2019

Les participants 2019  
(version papier uniquement)

- 30 & 31. Acte II  
« Pierre, douanier en entreprise »  
par Stanislas Roquebert

**slido** Express yourself



ODASCEWifi



Cde2019!

slido.com|



Enter event code

Join

#cdeodasce2019



Ask all your questions  
(You may also remain anonymous)

"Like" other participants questions  
to help them stay on top

Answer different polls and ratings



Posez toutes vos questions  
(vous pouvez rester anonyme)

"Likez" les questions d'autres participants  
afin qu'elles remontent en pole position

Répondez aux différents sondages



Un modérateur ODASCE sera en régie pour superviser les partages.  
An ODASCE moderator will be backstage to supervise the posts.



## Michèle PETITGENET Présidente de l'ODASCE

Au début de ma carrière en commerce international dans les années 80, on disait « direction des entrepôts » pour le stockage des produits. J'utilisais SOFI pour dédouaner les marchandises et mes outils de travail étaient : le télex, la calculette, la réglementation sous forme de livre dans ma bibliothèque et nous communiquions via des notes de service, et des réunions.

Dans les années 90, la création d'une direction logistique permettra de mettre en place des calculs d'indicateurs grâce à d'autres outils informatiques tels que Word, Excel, des disquettes, des mails en fin de décennie, mais toujours SOFI pour dédouaner et la littérature règlementaire sous-forme de microfiches. A partir des années 2000, arrive la « direction de la Supply Chain » avec de nouveaux supports de circulation de l'information comme, Internet, Intranet, mails, documents scannés, .PDF et le dédouanement se fait sous DELT@. Ces modifications ont eu des conséquences sur mon management et l'organisation du travail, cela m'a permis d'acquérir de nouvelles compétences et surtout de faire accepter le changement à mes équipes afin de s'adapter à ce nouvel environnement.

Avant l'entrée en vigueur du « Règlement 178/2002/CE », il n'y avait pas de réelle autorité européenne compétente pour coordonner, superviser et contrôler l'ensemble de la chaîne alimentaire.

En outre, il aura fallu attendre la crise de la « vache folle » de 1985 à 1996 et les fortes réticences des consommateurs à l'égard des OGM pour que la traçabilité des produits alimentaires s'organise véritablement. Bien que sa définition varie légèrement selon le secteur (automobile, composants électroniques, alimentaire, pharmaceutique, optique, textile...), la traçabilité a été définie par la norme ISO-9001, de l'Organisation internationale de normalisation.

La traçabilité est aujourd'hui un enjeu d'avenir, la traçabilité des produits concerne tous les secteurs qu'il s'agisse de produits alimentaires, chimiques, de médicaments, de jouets pour enfants, etc. et, par voie de conséquences, leur contrôle douanier lors du passage des frontières.

La traçabilité, c'est aussi l'information que détient l'entreprise sur les risques liés à ses activités à l'international en ce qui concerne le classement douanier du produit à l'origine de la fabrication. Il faut que les entreprises soient en mesure de cartographier leur chaîne d'approvisionnement et d'en identifier les acteurs et les risques y compris environnementaux, en amont de la signature de tout contrat, au début de la relation commerciale et à échéances régulières.

Le secteur douanier est un système complexe qui conjugue compétences stratégiques et techniques, réglementations, normes de tout type, et protection du consommateur.

La traçabilité concerne aussi l'impact environnemental, le respect des réglementations, la maîtrise des systèmes d'informations, la bonne valeur en douane. Les exigences à satisfaire sont multiples.

Cette somme de contraintes fait des maillons de la chaîne de valeur un véritable travail d'équilibriste.

Chers congressistes, en charge des opérations douanières dans vos entreprises et administrations, vous êtes l'illustration-même des valeurs du commerce international du futur : l'adaptation aux changements, l'agilité et la responsabilité. J'ai réussi à le faire, alors je sais que vous êtes à la hauteur des enjeux.

Il est donc vital que le commerce international s'alimente d'idées neuves pour favoriser son essor. Je compte sur votre potentiel de réflexion sur le thème « Douane et Traçabilité » pour apporter des pierres à cet édifice.

Bienvenue au 15<sup>e</sup> colloque douanier européen de l'ODASCE !



# Jouez le « je » !

« Raconte-moi ton process et je te dirai qui tu es... »



## Process Logistique

Un matin, vous apprenez par un collègue que le système informatique du prestataire logistique a été méchamment piraté. Conséquence : on ne parvient plus à géolocaliser votre colis :

- ★ Vous parez à toute éventualité et instruisez ou faites instruire le dossier d'assurance...
- ⚡ Vous vous sentez prêt.e à aller le chercher vous-même dans les méandres du port ; le client n'attendra pas.
- C'est curieux, vous n'aviez pas souvenir de l'existence d'un tel colis.
- ◆ Bah ! Perdu pour perdu... Vous aussi vous vous êtes fait hacker votre messagerie et vous n'en n'avez pas fait tout un maroilles pour récupérer vos mails.

Pour vous, le transport express des marchandises dans un futur proche, ce sera... :

- ★ difficile à évaluer, mais espérons que le tracking sera plus performant pour les futurs contrôles...
- ⚡ incarné par des « Mobil'air » avec Dashboard et capteurs intégrés.
- effectué par des coursiers sur Hoverboard, comme Marty McFly dans Retour vers le futur<sup>1</sup>.
- ◆ en temps réel grâce aux tubes aériens façon Le Cinquième élément<sup>2</sup> ! Et si on appuyait sur un seul bouton, ce serait cool aussi !



## Gestion des données

Vous recevez un appel de votre RDE qui a un doute sur une nomenclature à porter sur une déclaration :

- ★ Avant de lui donner votre avis, vous refaites le point avec le fournisseur en Chine, puis vous reprenez méticuleusement la méthode de classement avec l'aide d'un responsable produit.
- Vous vous demandez bien pourquoi vous le payez celui-là...
- ⚡ Vous passez la soirée à relire les notes de classement et butez continuellement sur les notions de « caractère essentiel » et de « visible à l'œil de nu ».
- ◆ Vous lui répondez que vous n'en savez pas plus que lui : « Faites comme vous le sentez, mon vieux ! On risque quoi après tout ?! »

Dans le système de gestion des origines des marchandises, vous vous apercevez d'une erreur de saisie. Aussitôt, vous réagissez :

- ★ Vous mesurez le risque et interrogez les personnes concernées pour comprendre ce qui s'est passé et corriger.
- Vous contactez le technicien informatique pour qu'il fasse le changement lui-même, car vous et l'informatique ça fait deux.
- ⚡ Vous la modifiez vous-même, c'est tout bête à faire.
- ◆ Vous vous en lavez les mains, on ne vous a pas donné les accès de toute façon.



## Développement de la digitalisation

Votre PDG vous invite à un colloque sur le développement économique et l'Intelligence Artificielle. Si vous deviez prendre la parole, vous diriez :

- C'est pas trop tôt ! Vivement que les robots s'y mettent un peu !
- ⚡ Qui devra encoder toutes les données ? Où seront les serveurs de stockage ? Et en cas d'incendie ?
- ★ Le développement technologique ne doit pas se passer du pilotage humain !
- ◆ Pensez-vous que mon poste sera supprimé à terme ?

En l'an 3000, la supply chain internationale sera... :

- ⚡ ultra simple : la carte du monde sera découpée autrement, avec moins de frontières.
- ★ à l'heure des blockchains v7.0.
- ◆ Quelle supply Chain ? Il n'y aura plus d'humains, ils auront tous disparus !
- à l'ère des marchandises dématérialisées.



## Trade Compliance

Vous venez de télécharger depuis Internet une circulaire sur le self-assessment, vous prenez soin de :

- ◆ la télécharger sur votre poste sans la renommer ni la classer. Vous aurez bien le temps de vous y pencher un jour.
- ⚡ la diffuser immédiatement à votre N+1, vous l'attendiez !
- ★ vérifier d'abord la source et la date du document.
- contacter votre collègue en logistique qui devra vous la vulgariser.

Un contrat commercial atterrit inopinément sur votre bureau, vous auriez tendance à :

- ⚡ parcourir le document en ne retenant que les points qui vous intéressent car vous avez un tas de crises à gérer.
- ◆ vous ne lisez jamais de contrat, vous faites confiance aux commerciaux.
- ★ le lire minutieusement de bout en bout, jusqu'aux clauses microscopiques.
- le signer les yeux fermés, vous faites confiance aux commerciaux.



## Process Management

A la suite d'un audit blanc, il s'avère que les process douaniers de votre service ne sont pas au point. Vous décidez de :

- ★ faire le point avec vos collègues et les services clés de l'entreprise pour les écrire ensemble.
- ⚡ partager les *best practices* avec d'autres au sein d'un collectif professionnel.
- ◆ consulter les offres d'emploi disponibles en interne pour muter dès que possible vers une fonction mono-tâche.
- proposer l'externalisation du service douane. Pourquoi se prendre la tête si d'autres savent faire ?

Votre collaborateur part en congés prochainement, vous vous dites :

- ⚡ Mince, c'est pas le moment !
- ★ qu'en son absence, il faut faire suivre ses courriels et dossiers en cours vers son Back-up.
- Vous ne validez pas ses congés.
- ◆ qu'il faut que vous partiez en congés vous aussi.

Votre PDG accepte enfin que l'entreprise entre dans une démarche OEA 'Full', vous lui souriez et pensez :

- ◆ C'est le moment de poser ma dém' !
- Encore une usine à gaz qui ne sert à rien !
- ⚡ Des process, encore des process pour Bibi !
- ★ Chouette, ce statut sera un moteur pour la traçabilité de nos flux !

## Résultats :

Vous obtenez une majorité de ◆, vous êtes : **The Dude, alias The Big Lebowski**<sup>3</sup>. A l'affût de la bonne planque et du bon plan. La bière et le bowling, c'est bien mais vous n'avez toujours pas de quoi faire chauffer la marmite. Au premier obstacle, vous avez tendance à fuir tout et tout le monde jusqu'à votre N+1, qui voit en vous le parfait *looser*. Même votre meilleur pote vous trouve un poil négligeant !

Notre conseil : Acceptez le coup de pouce d'une formation ou vous serez perdu. Résistez au pessimisme en participant aux brainstormings de l'entreprise ! Aller au-devant des difficultés pourrait vous aider à monter en compétences pour mieux vous tirer des situations ardues et gagner en crédibilité...

Vous obtenez une majorité de ●, vous êtes : **Alexandre le Bienheureux**<sup>4</sup>. Vous êtes le parfait adepte du « Moins j'en fais, mieux j'me porte. » Vous souffrez du syndrome de celui qui a atterri de force au service douane, où les missions requièrent rigueur et vision globale (ce dont vous manquez cruellement).

Notre conseil : Ne vous égarez pas dans de doux rêves au risque de perdre tout bon sens. Faites preuve de dynamisme. Vous ne pourrez pas refiler la patate chaude aux collègues indéfiniment. Pourquoi ne pas envisager une journée d'immersion chez votre RDE ? Check-list en main, vous pourriez auditer le travail effectué pour vous par d'autres.

Vous obtenez une majorité de ⚡, vous êtes : **Erin Brockovitch, seule contre tous**<sup>5</sup>. Vous avancez à tâtons, en terrain miné, le cœur plein de doutes et de défiance. Vous rêvez de rescrits, de notes explicatives claires, de règlements consolidés et surtout de transversalité. Sur ce dernier point, malheureusement, vos collègues comptent trop sur vous pour faire tout le boulot ! Et comme vous faites bien les choses, il n'y a pas de raison que ça change...

Notre conseil : Attention au burn-out ! Sachez déléguer avec un esprit de transmission. Adhérer à l'ODASCE serait un plus. Vous vous sentiriez soutenu.e et moins seul.e.

Vous obtenez une majorité de ★, vous êtes : **Yoda, le maître Jedi**<sup>6</sup>, un modèle de sagesse, un as en matière de gestion du risque. Pour vous, la traçabilité est plutôt une opportunité pour optimiser les opérations et sécuriser juridiquement l'entreprise. Au taquet, vous apprenez tous les jours (surtout des erreurs des autres). Vous n'êtes pas prêt.e de prendre complètement votre retraite.

Notre conseil : Restez à l'ODASCE, vous y serez toujours zen !

\*Test fictif réalisé par le faux cabinet ESC™

Si vous n'avez plus/pas la référence :

- (1) Film (série) des années 1980-90 réalisé par Robert Zemeckis
- (2) Film de Luc Besson sorti en 1997
- (3) Film, du même nom, réalisé par les frères Cohen. Sorti en 1998
- (4) Film, du même nom, réalisé par Yves Robert. Sorti en 1968
- (5) Film, du même nom, qui s'inspire de l'affaire Erin Brockovitch... Réalisé par Steven Soderbergh et sorti en 2000
- (6) Personnage du film à épisodes *Star Wars*, créé par George Lucas dans les années 1980.

# SMART BORDERS

Le Secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), Kunio Mikuriya, a annoncé le 8 novembre 2018 que 2019 sera consacrée au mouvement transfrontalier rapide et sans entraves des marchandises, des personnes et des moyens de transport, sous le slogan « Des frontières SMART pour des échanges commerciaux fluides et le mouvement sans entrave des personnes et marchandises ».

Le concept de frontières SMART, vise à renforcer les efforts des pouvoirs publics pour faciliter le commerce et les mouvements des personnes tout en atténuant les menaces inhérentes aux flux transfrontaliers des marchandises, des voyageurs et des moyens de transport.

**S**écuriser les frontières : La douane, les services gouvernementaux partenaires et les opérateurs économiques sont appelés à poursuivre leurs efforts en vue de l'objectif commun du renforcement de la sécurité de la chaîne logistique et de l'efficacité fondée sur la confiance mutuelle et la transparence. L'OMD continuera d'aider ses Membres en promouvant l'édition 2018 du Cadre de normes SAFE et du Dossier SAFE.

**M**esurer la performance : La mesure de la performance réelle de la douane dans la facilitation des échanges et le contrôle des frontières et l'évaluation du travail global de l'organisation douanière constituent deux piliers fondamentaux de la prise de décisions fondées pour les administrations douanières. À l'avenir, l'OMD lancera des discussions dans le but de mettre au point une méthodologie cohérente, globale et pleinement scientifique pour la mesure de la performance, afin de couvrir l'ensemble des compétences principales de la douane et d'aller plus loin encore que la portée de l'Étude TRS.

**A**utomatiser les procédés : L'automatisation sous-tend chaque aspect du travail de toute administration des douanes moderne. À une époque caractérisée par une numérisation rapide, par l'économie partagée, par le commerce électronique et par la quatrième révolution industrielle, la ligne de démarcation entre les composants matériels, numériques et biologiques disparaît peu à peu. Les douanes devraient renforcer les mesures visant à exploiter les technologies de pointe afin d'améliorer leurs procédés, leur service et leur performance générale.

**R**isques : Un cadre de gestion des risques axé sur le renseignement et sur les données permet aux administrations des douanes de gagner en efficacité, en particulier au niveau de la prise de décision et ainsi qu'à celui d'interventions ciblées. La douane doit se centrer sur une démarche commune afin d'identifier les risques potentiels et de s'y attaquer sur une base plus dynamique.

**T**echnologie : La perturbation numérique a abouti à de nouvelles opportunités mais aussi à de nouveaux défis pour les douanes et les services gouvernementaux partenaires, et il est devenu nécessaire de se pencher sur l'utilisation d'autres technologies de l'information et de la communication, notamment : les technologies de suivi et de repérage intelligents pour les marchandises, les conteneurs et les moyens de transport ; la mise au point d'une norme mondiale pour les images par rayons X pour garantir l'interopérabilité des appareils d'inspection non intrusive ; les technologies de pointe pour l'obtention de renseignement à travers l'analyse chimique des produits ; et l'utilisation pratique de technologies géospatiales et de drones pour la surveillance des territoires et des frontières fragiles ou inaccessibles.

« Pour travailler de manière plus 'intelligente' ou SMART, il faut être prêt à refondre les processus opérationnels en appliquant de nouvelles technologies, pour arriver à créer une chaîne de valeur mondiale interconnectée qui favorise la croissance économique d'une manière inclusive. La douane devrait jouer le rôle central de liaison et de coordination afin de s'assurer que le commerce et la circulation des personnes et des moyens de transport suivent leur cours sans entrave, tout en garantissant la facilitation des échanges légitimes et la sécurité des frontières », a déclaré M. Kunio Mikuriya, Secrétaire général de l'OMD.

De nombreux outils, instruments et initiatives ont été mis au point par l'OMD et seront améliorés à l'avenir afin d'assister les administrations des douanes dans leur transition vers des frontières SMART.



World Customs Organization  
Organisation Mondiale des Douanes

source : [www.wcoomd.org](http://www.wcoomd.org)

## PRODUITS DU TABAC

Dispositifs de traçabilité et de sécurité dans l'Union européenne

## LA RÉPONSE À VOS QUESTIONS

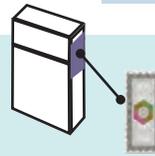
### Dispositif de traçabilité

### Dispositif de sécurité

Qu'est-ce que c'est ?



Un code permettant de suivre un produit du tabac de son usine de production jusqu'au vendeur au détail.



Une vignette permettant de garantir l'authenticité d'un produit du tabac présent sur le territoire.

Quand ?

**D'ici le 20 mai 2019** pour les cigarettes et le tabac à rouler.

**D'ici le 20 mai 2024** pour les autres produits du tabac.

Quels objectifs ?

Réduire la contrebande en freinant les introductions illégales de produits authentiques.

Réduire la contrefaçon en limitant la vente de produits non authentiques.

Soutenir les politiques de santé publique.  
Contribuer au développement de l'activité économique.

Où les dispositifs sont-ils apposés ?



paquets



cartons

cartouches



paquets

Quels champs d'application ?

- exportation depuis l'UE
- importation dans l'UE
- fabrication dans l'UE
- vente dans l'UE

Chaque paquet mis en vente en France doit disposer d'un identifiant unique généré et délivré par une entité désignée par la France.



- importation dans l'UE
- fabrication dans l'UE
- vente dans l'UE

Chaque paquet mis en vente en France doit disposer d'une vignette de sécurité française.



Quelles modalités de contrôle ?



Scan/saisie de l'identifiant unique



Sur smartphone et/ou PC

Vérification des éléments authentifiants :

- encre optiquement variable
- micro-impimpression
- encre UV, papier inerte aux UV
- traceur moléculaire (analyse au laboratoire)

A l'oeil nu



Sous lumière UV



Positionnement de la vignette sur l'ouverture des paquets pour jouer un rôle de scellé.

Quelles bases juridiques ?

- article 15 de la directive 2014/40/UE
- règlement d'exécution (UE) 2018/574
- règlement délégué (UE) 2018/573
- article L.3512-23 et 24 du code de la santé publique

- article 16 de la directive 2014/40/UE
- décision d'exécution (UE) 2018/576
- arrêté du 24 décembre 2018 relatif à la combinaison des éléments authentifiants
- article L.3512-25 du code de la santé publique



source :





**LOGICIELS ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**  
**BDD RÉGLEMENTAIRES FORMATION**

**EXPERTISE - CONSEIL - VISION STRATÉGIQUE**

# Les 5 piliers de la Traçabilité





## Thierry GRUMIAUX GS1

Pourquoi la traçabilité est-elle aujourd'hui un enjeu d'avenir ?

Deux cas de figure : d'un côté, une entreprise souhaite suivre ses opérations comptables et financières en temps réel et favoriser l'imputabilité afin de fiabiliser ses processus, de l'autre, dans un monde où la transparence

devient un véritable levier de création de valeur, il s'agit de pouvoir encadrer parfaitement toute la chaîne de production.

Multiplication des alertes sanitaires, généralisation du principe de précaution, réglementation plus sévère et nouvelles technologies émergentes..., la traçabilité est devenue l'affaire de chacun.

De tous les salariés aux responsables marketing, dirigeants et de tous les secteurs : de l'alimentaire au non-alimentaire. Sans oublier les consommateurs, de plus en plus inquiets et donc « regardants ».

Quand la traçabilité et le suivi de production sont garantis, les apports auxquels l'industrie 4.0 peut prétendre sont considérables, et ce, sur plusieurs plans, notamment ceux de la qualité, de la performance, de la sécurité et de l'image de l'entreprise.

Sur le plan transport et logistique, il est bon de rappeler que la traçabilité des stocks définit « l'aptitude à retrouver l'historique, la localisation ou l'utilisation d'une entité au moyen d'informations préalablement enregistrées ».

La traçabilité va donc permettre de réaliser un suivi quantitatif des stocks tout en étant l'un des outils majeurs du management de qualité.

Thierry GRUMIAUX a travaillé pendant plus de 35 ans dans les secteurs du transport Aérien, Maritime et Logistique, puis après 7 années passées au sein de la Fédération Nationale du Transport Routier (FNTR) en tant que délégué International, Douane, Logistique et Nouvelles technologies, a rejoint GS1 France, acteur incontournable de la standardisation mondiale, neutre, à but non lucratif, créer par des entreprises, au service des entreprises, pour diriger et animer la filière Transport et Logistique.

GS1 ce sont 114 organisations locales gérant plus de 150 Pays qui gèrent plus de 1,5 millions d'entreprises adhérentes (la France à elle seule, gère plus de 42 000 adhérents).

Ce sujet est au centre des préoccupations de GS1 et ses standards, reconnus mondialement, permettent une traçabilité de « la fourche à la fourchette » ou de « la matière brute au produit fini ».

## FOCUS

### COMMENT ET POURQUOI SUIVRE LE PARCOURS, LA LOCALISATION ET LA DESTINATION DES FLUX DE MARCHANDISES ?

Depuis l'antiquité des méthodes de traçabilité ont été mises en place pour assurer l'authenticité d'un produit durant son transport par les sceaux notamment.

La traçabilité des animaux est également connue des éleveurs, propriétaires d'animaux et des autorités sanitaires depuis des milliers d'années. Ainsi l'identification par marques corporelles était déjà réglementée par le Code de Hammurabi en Mésopotamie, il y a 3 800 ans.

Le marquage indélébile au fer rouge, ou par des marques sur les oreilles (le bec d'oiseaux parfois), avec ou sans écrits attestant les caractéristiques de l'animal, semble avoir été pratiqué presque partout dans l'antiquité.

Ces méthodes ne répondant plus à notre modèle de production actuel, ni aux mouvements internationaux des marchandises, les innovations en terme de traçabilité logistique se multiplient :



## LE CODE-BARRE

Le code-barre représente la codification d'une information relative à un produit. La représentation de cette codification est optimisée afin de pouvoir être lue par un lecteur optique.

## LES PUCES RFID

La radio identification plus communément appelée RFID est une technique de traçabilité qui a déjà largement fait ses preuves dans de nombreux domaines (télépéages, le suivi des livres dans les bibliothèques, les services bancaires, les passeports biométriques, les accès aux transports).

## TAGS

L'étiquette RFID également nommée étiquette intelligente, étiquette à puce ou tag est un support d'identification électronique qui n'a pas besoin d'être vu pour être lu. Son utilisation est, de ce fait, très attractive pour répondre aux exigences en matière de traçabilité.

## HOLOGRAMMES

L'hologramme est une étiquette de sécurité inviolable, permettant d'authentifier des produits. Toute tentative de fraude est immédiatement visible. Après une tentative de décollement, l'adhésif et l'hologramme sont détériorés et une inscription VOID apparaît sur le support.

## ENCREs INTELLIGENTES

Les encres ultra-violettes (UV) constituent une excellente solution pour les fabricants de l'industrie qui souhaitent une traçabilité invisible. Ces encres peuvent être fluorescentes ou "réticulaires".

## LA PUCE ADN

Cette puce est capable de vérifier la composition des aliments pour les hommes comme les animaux. Elle est composée de plusieurs milliers de sondes grâce auxquelles est détecté l'ADN et d'identifier trois classes de vertébrés (mammifères, poissons, oiseaux), en même temps que trente-trois espèces animales (par exemple bœuf, mouton, porc, poulet, dinde, saumon, truite, mais aussi l'homme, le chat domestique ou encore le rat)

## CAPTEURS

Les capteurs de températures sont autonomes en énergie et sans fils (RFID). De petite taille, ils sont facilement positionnables dans vos compartiments frigorifiques, caissons, colis...

Pour pouvoir suivre les marchandises, des procédures sont mises en place en prenant comme point de passage, des frontières, des routes, des voies navigables, etc. Ces points de contrôle avisés ont conduit à l'écriture de procédures de dédouanement, de transit, de garanties, de présentation des marchandises. L'évolution technologique permet de doubler les contrôles humains par des contrôles informatiques ou tracking grâce à des traceurs, des portiques intelligents, des satellites.

Afin d'être efficaces, les méthodes de marquage et de tracking doivent-elles être sur la marchandise directement et/ou sur l'emballage et/ou sur les suremballages et/ou sur les moyens de transport ?

Les procédures réglementaires de suivi des marchandises évoluent-elles avec ces nouvelles possibilités de marquage sur les flux ?

Procédures de dédouanement et de transit - Procédures de suivi sûreté sécurité - Procédures de contrôles sanitaires, phytosanitaires, bien à double usage ou militaires. La protection du consommateur – Eviter les contrefaçons – Vérifier l'authenticité d'un produit en changeant les marquages sur le packaging – vérifier et/ou rappeler l'utilisation d'un produit par le marquage.





Franck JANSSENS  
Artico GCV

L'informatisation des procédures douanières donne accès à une meilleure gestion des données à leur flux et à la traçabilité de l'information et des produits. Ce progrès n'est pas seulement très intéressant sur le plan de la disponibilité de l'information, mais offre également des opportunités

nouvelles en termes de facilitation des échanges et de contrôle.

En tant qu'animateur de la table ronde N°2 « Traçabilité et flux des données », j'aimerais voir la table ronde comme une expérience participative incluant des contributions concrètes, des questions, des réflexions et des discussions concernant les divers aspects des données utilisées dans le contexte du commerce international, les aspects douaniers et l'évolution de nos méthodes de travail.

Afin de structurer les activités, je compte proposer des thèmes qui donnent chaque fois un aspect différent du sujet. En commençant par le référencement des produits, nous allons rentrer dans le sujet de la codification des marchandises, les différences entre pays, par exemple la version du SH utilisée, autres codes utilisés par d'autres services publics, etc.

Le référencement des composants est un autre défi à maîtriser qui a une grande importance sur l'origine des marchandises et touche à la traçabilité des composants utilisés pour la fabrication des produits. Des contributions avec des exemples pratiques par les participants seront les bienvenues.

Un autre aspect intéressant est l'identification des lots à travers la consolidation et déconsolidation au long de la chaîne logistique. Son importance est souvent découverte au moment d'un retour d'envois qui doivent être régularisés. De ce fait les discussions porteront aussi sur les acteurs des flux.

Nous comptons aussi discuter du besoin de normalisation des informations, y compris les obligations sur le format des données à travers les procédures et pays impliqués. Pas toujours facile à réussir ! Vos idées seront donc les bienvenues !

Finalement, je compte passer un peu de temps sur le stockage des données et leur traçabilité à travers des bases de données et le stockage dans le 'Cloud'. Ici des aspects très importants telles que la propriété des données, l'évolution des données (comme l'Estimated time of Arrival), leur version et l'utilisation des données dans des 'Dashboard' et autres instruments de gestion de nos activités.

Enfin bref, les données et leur traçabilité sont un monde particulier, qui mérite une bonne discussion et découverte des pratiques actuelles !

## FOCUS

### TRAÇABILITÉ ET DONNÉES : QUEL EST LE FORMAT, LE SUIVI ET L'UTILISATION DES DONNÉES ?

Les marchandises à tout stade de leur conception, réalisation, distribution, service après-vente ont une histoire et pour la conter nous avons besoin de mots. Pardon : dans le cas de nos marchandises les mots sont des données !

L'identification des produits passe par des données pertinentes, compréhensibles par tous et historiquement archivables.

Plusieurs mots-clés guident nos réflexions sur les données :

**Complétude**

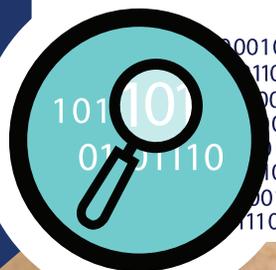
Quelle donnée est manquante ou inutilisable ?

**Conformité**

Quelle donnée est dans un format non-normalisé ?

**Cohérence**

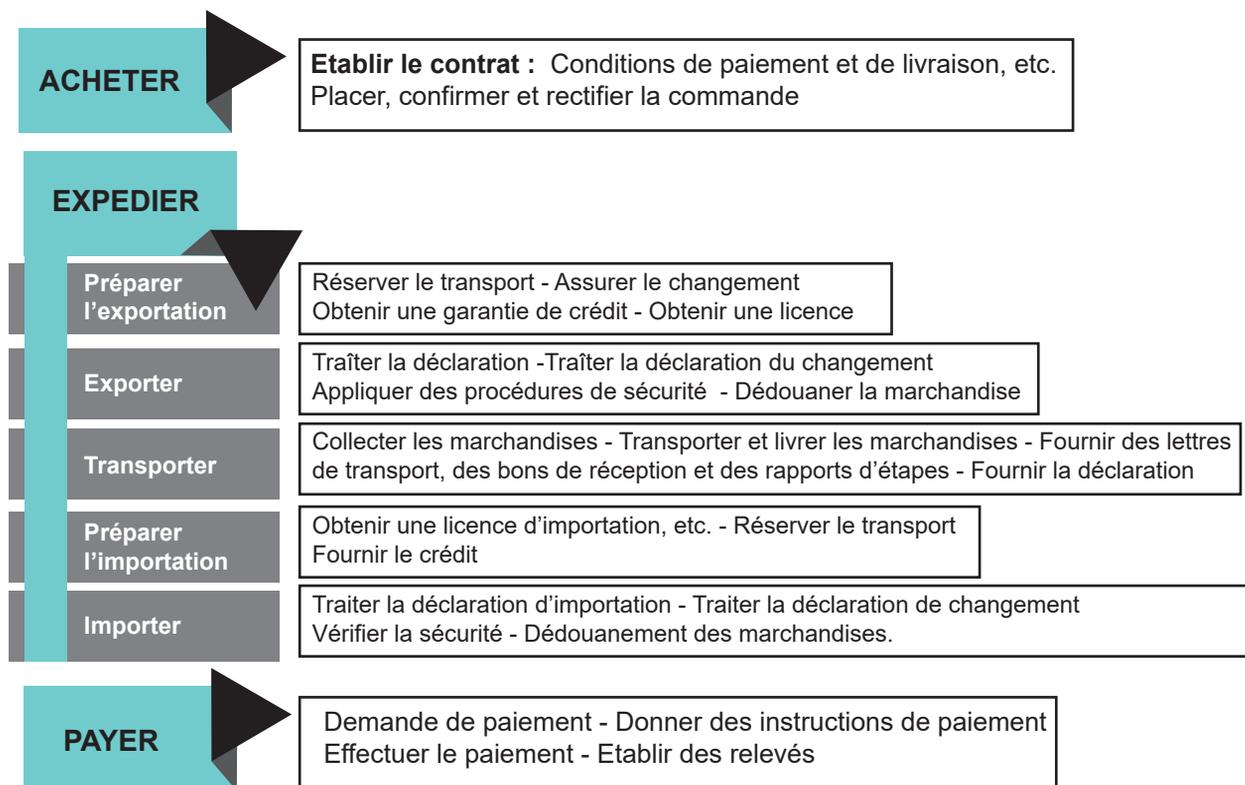
Quelles données fournissent des informations conflictuelles ?



<b>Exactitude</b>	Quelle donnée est incorrecte ou périmée ?
<b>Duplication</b>	Quels enregistrements ou attributs sont en doublon ?
<b>Intégrité</b>	Quelle donnée est non référencée ou non sécurisée ?

Référencer des produits, des composants, des lots ne suffit pas, encore faut-il le faire de manière à pouvoir échanger avec les autres dans un environnement hétérogène grâce à des recommandations, des normes ou des modèles.

Pour préparer votre travail, nous vous conseillons le guide relatif à la facilitation du commerce accessible en 5 langues : Trade Facilitation Implementation Guide dit « TFIG ».



Source : [www.tfig.unece.org](http://www.tfig.unece.org)

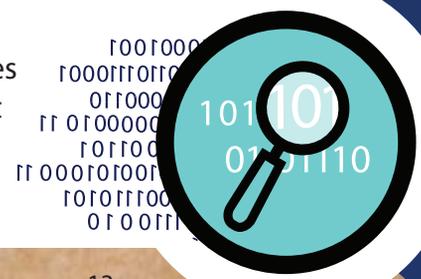
La standardisation, l'harmonisation des modèles de données est la piste naturelle, mais est-elle unique ?

Qui est le maître du standard ? Comment un standard s'impose ? Comment dialoguer tous ensemble ?

Avons-nous une liste de données pertinentes, minimales, récurrentes permettant aux acteurs du suivi d'un flux de pouvoir se passer des relais ?

Avons-nous de nouvelles techniques permettant de sécuriser les relais entre partenaires ? Internet est le biais naturel de nos jours pour véhiculer des informations, mais peut-on lui faire confiance ?

Nous avons créé un monstre de brassage des données. S'ont-elles toutes utiles ? Devons-nous toutes les conserver ? A l'ère du développement durable, sur quels outils devons-nous les conserver ?





## Rendez vos processus de conformité douanière et commerciale plus sûrs et plus efficaces autour du monde

MIC est le fournisseur prépondérant à l'échelle internationale de solutions logicielles globales pour la conformité des réglementations douanières et des échanges commerciaux. Autrement dit: le logiciel de MIC est utilisé par plus de 700 clients dans plus de 55 pays sur six continents.

Automatisation et réduction des coûts avec juste un contact!

Nous sommes spécialistes de l'intégration sur mesure des systèmes internationaux de conformité des réglementations douanières et des échanges commerciaux – selon les structures individuelles de l'entreprise et en prenant en considération les exigences juridiques régionales et nationales!

[www.mic-cust.com](http://www.mic-cust.com)



1 système, 1 base de données douanières et des échanges commerciaux, 1 interface utilisateur, 1 organisation de maintenance & support – à l'échelle internationale.

Tout à partir d'une seule source, avec un seul contact, en tant que solution sur site ou logiciel en tant que service (SaaS)/Cloud.

Vous voulez en savoir plus sur MIC ? Contactez nous:

MIC  
Tel.: +43(0)732-778496  
[sales@mic-cust.com](mailto:sales@mic-cust.com)

 **mic** managing international customs & trade compliance



# Resolve.

**ARSENE**  
❖ TAXAND NETWORK



# DOUANE TRAÇABILITÉ

## TO DO LIST

- SÉCURISATION DES FLUX
- ÉVALUATION DES DONNÉES
- OPTIMISATION DIGITALE
- PROCÉDURES CONFORMES
- ADAPTATION DU MANAGEMENT

RAPPEL :  
Pour mes questions  
contacter l'ODASCE



**ODASCE**  
[www.odasce.asso.fr](http://www.odasce.asso.fr)



Odile COURJON  
TAJ

La digitalisation se propage à grande vitesse dans l'économie mondiale : la douane n'y échappe pas et l'exigence douanière sur la traçabilité des flux de marchandise a beaucoup à gagner des nouvelles technologies : vous n'êtes pas un expert techno !

Parfait, cette table est ronde est faite pour vous !

Comment l'IOT (comprendre Internet of Things) peut s'appliquer à la traçabilité douanière ? Quels nouveaux outils de traçage existent sur le marché ?

Comment les représentants en douane peuvent-ils créer de nouveaux services via leurs plateformes digitales ?

Comment les groupes industriels dématérialisant leur facturation peuvent appréhender la digitalisation de la traçabilité de leurs flux ?

Finalement, comment la douane peut-elle délivrer l'interopérabilité des systèmes douaniers entre eux pour garantir la traçabilité de « bout-en-bout » au sein de l'UE ?

Enfin, le chantier de la dématérialisation du contrôle douanier lui-même serait-il aussi un sujet de digitalisation douanière ?

## FOCUS

### TRAÇABILITÉ ET DIGITALISATION : QUELS OUTILS DIGITAUX ET ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DE LA TRAÇABILITÉ ?

La digitalisation permet de tirer un profit sur l'analyse des données et des flux.

La digitalisation passe par une modification complète du traitement des données et des flux de communication interne et externe.

Cela permet :

- △ une communication plus rapide et simplifiée entre les différents métiers au sein d'une même entreprise,
- △ d'utiliser l'intelligence collective.
- △ d'améliorer les conditions de travail pour les utilisateurs
- △ une optimisation des dépenses et donc une augmentation de la rentabilité

Le numérique a permis d'utiliser les nouvelles technologies dans un cadre de travail existant en l'améliorant ; la digitalisation permet une vision globale et, à l'international permet de visualiser, concevoir les produits, fidéliser les relations acheteurs/vendeurs, rechercher de nouveaux marchés dans différents modèles juridiques, réglementaires, culturels...

Le numérique est un facteur d'investissement, de coûts pour les entreprises, le digital est un levier de développement par un budget d'investissement visant à la croissance d'une entreprise ou une augmentation de l'enveloppe service pour les administrations.

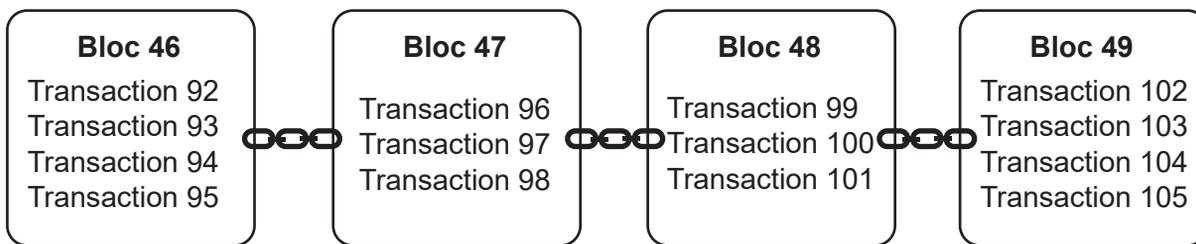
L'offre sur le sujet est pléthore, ainsi le challenge est de trouver le bon partenaire, avoir les compétences pour ce faire vu la complexité et l'ampleur du sujet et avoir une vision de mise en œuvre sur la durée.



Un mot apparaît souvent dans les débats, la blockchain, mais c'est quoi ? source d'explication :

## LA BLOCKCHAIN

La blockchain est une technologie de stockage et de transmission d'informations, transparente, sécurisée, et fonctionnant sans organe central de contrôle (définition de Blockchain France). Par extension, une blockchain constitue une base de données qui contient l'historique de tous les échanges effectués entre ses utilisateurs depuis sa création. Cette base de données est sécurisée et distribuée : elle est partagée par ses différents utilisateurs, sans intermédiaire, ce qui permet à chacun de vérifier la validité de la chaîne.



Il existe des blockchains publiques, ouvertes à tous, et des blockchains privées, dont l'accès et l'utilisation sont limités à un certain nombre d'acteurs.

Une blockchain publique peut donc être assimilée à un grand livre comptable public, anonyme et infalsifiable. Comme l'écrit le mathématicien Jean-Paul Delahaye, il faut s'imaginer « *un très grand cahier, que tout le monde peut lire librement et gratuitement, sur lequel tout le monde peut écrire, mais qui est impossible à effacer et indestructible.* »

La traçabilité, dans sa dimension digitale, a donc un impact sur le management des entreprises et des administrations.

Le potentiel de la blockchain :

Le caractère décentralisé de la blockchain, couplé avec sa sécurité et sa transparence, promet des applications bien plus larges que le domaine monétaire.

On peut classer l'utilisation de la blockchain en trois catégories :

△ Les applications pour le transfert d'actifs (utilisation monétaire, mais pas uniquement : titres, votes, actions, obligations...).

△ Les applications de la blockchain en tant que registre : elle assure ainsi une meilleure traçabilité des produits et des actifs.

△ Les « smart contracts » : il s'agit de programmes autonomes qui exécutent automatiquement les conditions et termes d'un contrat, sans nécessiter d'intervention humaine une fois démarrés.

Les champs d'exploitation sont immenses : banques, assurance, santé et industrie pharmaceutique, supply chain de nombreux secteurs (agroalimentaire, luxe, commerce international, distribution, vins, aéronautique, automobile...)

Le but est d'améliorer l'organisation interne en la rendant plus agile. Si c'est une source de motivation pour certains, pour d'autres c'est une source d'inquiétude. La dimension humaine dans le management de la digitalisation est centrale.

Source : [www.blockchain.net](http://www.blockchain.net)





**ODASCE**

Douane et Fiscalité des Échanges

15<sup>e</sup> Colloque Douanier Européen

# DOUANE & TRAÇABILITÉ

DE LA  
FICTION  
À LA  
RÉALITÉ



27 novembre 2019 . 9H30 - 17H30

**Jour 1/Day 1**

08H30



Café d'accueil et remise des badges/Welcome coffee and receipt of badges

09H30 - 09H45



Ouverture du Colloque par Michèle PETITGENET, présidente de l'ODASCE  
*Opening of the conference by Michèle PETITGENET, ODASCE Chairwoman*

09H45 - 11H00

## PRINCIPE ET ENJEUX DE LA TRAÇABILITÉ GOALS AND PRINCIPAL OF TRACEABILITY

Animation / Coordinator :  
Michèle PETITGENET - ODASCE

VISION INSTITUTIONNELLE/INSTITUTIONAL VISION

Orateurs/Speakers

OMD : **Ping LIU**  
Directeur Organisation Mondiale des Douanes  
TAXUD : **Philip KERMODE**  
Directeur TAXUD Commission Européenne

DGDDI : **Hélène GUILLEMET**  
Sous-Directrice Commerce International

11H00 - 11H30



Pause/Break

11H30 - 12H30



## COUP DE PROJECTEUR SUR LA TRAÇABILITÉ SPOTLIGHT ON TRACEABILITY

LA FICTION D'UNE RÉALITÉ/THE FICTION OF A REALITY

12H30 - 14H30



Déjeuner/Lunch

14H45 - 17H30

5 ateliers simultanés/5 simultaneous workshops

15H45 - 16H15



Pause/Break

Animation/Host

Atelier/Workshop  
1

**Traçabilité et Logistique**  
**Traceability and Freight Flow**

Thierry GRUMIAUX - GS1

Atelier/Workshop  
2

**Traçabilité et Données**  
**Traceability and Data Flow**

Frank JANSSENS - Artirico GCV

Atelier/Workshop  
3

**Traçabilité et Digitalisation**  
**Traceability and Digitalisation**

Odile COURJON - Taj

Atelier/Workshop  
4

**Traçabilité et Compliance**  
**Traceability and Compliance**

Stanislas ROQUEBERT- LHLF

Atelier/Workshop  
5

**Traçabilité et Management**  
**Traceability and Management**

Marc BROCARDI - Arsene Taxand

20H00 - 00H00

*Soirée de Gala* au restaurant *La Ferme des Templiers*

(infos page 20)

# CUSTOMS & TRACEABILITY

FROM  
FICTION  
TO  
REALITY



Jour2/Day 2

28<sup>th</sup> November 2019 . 9:00 - 17:00

8H30



Café d'accueil/Welcome coffee

Round Table  
N°1

## TRAÇABILITÉ ET LOGISTIQUE TRACEABILITY AND FREIGHT FLOW

Animation / Coordinator :  
**Thierry GRUMIAUX - GS1**

09H00 – 10H00

DGDDI : **Jean-Michel THILLIER**  
Directeur Général Adjoint

Groupe Seb : **Jean Louis CABOT**  
Responsable Douane

Témoins

Evo Fenedex : **Godfried SMIT**  
International Policy Director

Archilog (CargoWise) : **Alexandre CUVELIER**  
CEO

Round Table  
N°2

## TRAÇABILITÉ ET DONNÉES TRACEABILITY AND DATA FLOW

Animation / Coordinator :  
**Frank JANSSENS - Artirico GCV**

10H00 – 11H00

Descartes : **Paul SIMON-THOMAS**  
VP Sales EMENAR

Givaudan : **François CATHELIN**  
Trade Affairs Manager EMEA

Témoins

Arcade Avocats : **Thérèse-Anne AMY**  
EU Lawyer

Airbus : **Frédéric JACQUOT**  
Head of Customs & Excise

11H00 – 11H30



Pause/Break

Round Table  
N°3

## TRAÇABILITÉ ET DIGITALISATION TRACEABILITY AND DIGITALISATION

Animation / Coordinator :  
**Odile COURJON - Taj**

11H30 – 12H30

Soget : **Hervé CORNEDE**  
Directeur Général

DGDDI : **Gil LORENZO**  
Sous-Directeur Affaires juridiques et Lutte  
contre la Fraude

Témoins

Fives : **Clément BASCOUL**  
Directeur Conformité

Seluxit : **Daniel LUX**  
CEO

12H30 – 14H30



Déjeuner/Lunch

Round Table  
N°4

## TRAÇABILITÉ ET COMPLIANCE TRACEABILITY AND COMPLIANCE

Animation / Coordinator :  
**Stanislas ROQUEBERT - LHLF**

14H30 – 15H30

DGDDI : **Emanuelle GIDOIN**  
Chargée de Mission MA2E

Michelin : **Céline OSCUL**  
Global Compliance Director

Témoins

Innovista Sensors : **Albin ATGER**  
Global Compliance Director

Consultant : **Emmanuelle MEYER**

Round Table  
N°5

## TRAÇABILITÉ ET MANAGEMENT TRACEABILITY AND MANAGEMENT

Animation / Coordinator :  
**Marc Brocardi - Arsène Taxand**

15H30 – 16H30

Air France : **Catherine CABRERA**  
Responsable douane

Decathlon : **Olivier GANNE**  
Compliance officer & Customs/Trade referent

Témoins

E2OPEN : **Arne MIELKEN**  
Trade Content Manager EMEA and Russia

Kuehne + Nagel : **Céline FALCO**  
Customs Director & Trade Compliance Manager

16H30 – 17H00

**Le Rapport d'étonnement de Denis REDON** : Un regard décalé sur ces 2 jours  
**Denis REDON's discovery report**: A wry look at the conference.

Final word/mot de la fin de Michèle PETITGENET, présidente de l'ODASCE



27.11.2019

19:30

départ en car  
coach departure

Les cars pour LA FERME DES TEMPLIERS partiront du DÉPOSE MINUTE du Grand Palais sur le boulevard Dubuisson.  
The coaches to the FERME DES TEMPLIERS leave from the DEPOSE MINUTE next to the Grand Palais on Dubuisson boulevard.

# Dîner de Gala

& Animation régionale  
Loterie traditionnelle

20:00-00:00

Dîner de Gala

*Ferme des  
Templiers*

59237 Verlinghem

Avec la généreuse participation de



RENDEZ-VOUS

STAND ODASSE

TO DISCOVER ALL THE CLUES

POUR DÉCOUVRIR TOUS LES INDICES

## COLIS MYSTÈRE

« Tentez de gagner l'objet mystère »



**INDICE N°1**

Le colis mystère de l'objet mystère  
porte un indice qui, lui, est clair.

**CLUE N.1**

The mystery box of the mystery object  
wears a clue that can help you

La solution flexible  
qui permet de gérer la  
conformité du commerce  
international et des  
opérations douanières.

## MyTower DOUANE

- ▶ Gestion des instructions de dédouanement
- ▶ Contrôle automatique des déclarations
  - ▶ Contrôle des brokers
- ▶ Contrôle des droits et taxes
  - ▶ Suivi des ECS
  - ▶ Reporting avancés
- ▶ Analyse de la performance économique

## MyTower FREE TRADE ANALYTICS

- ▶ Classification
- ▶ Calcul et gestion des origines
- ▶ Import/Export Contrôle et Gestion des Licences
- ▶ Contrôle des embargos et parties sanctionnées
- ▶ Veille réglementaire

MyTower est la tour de contrôle digitale collaborative conçue par ALIS.  
ALIS - Depuis 25 ans, des experts au service de la conformité et de la mise en performance des opérations Transport, Douane, Trade et OEA.

Contactez Alain Cohen au + 33 6 07 38 81 25



## LA RECETTE

### DOUANE ET TRAÇABILITÉ : DES OUTILS À LA STRATÉGIE

Les 5 ateliers du 27 novembre après midi, permettent de compléter le travail de préparation de chaque table ronde. L'objectif est de faire parler/interagir la salle sur le thème de l'atelier, et de synthétiser les réflexions, les points importants, les best practices sur une slide ; slide qui sera utilisée le lendemain par l'animateur de la table ronde concernée. Les ateliers ne sont pas enregistrés, la parole est libre, mais le dialogue doit rester courtois, et ne pas tourner sur des récriminations ou des contentieux... Seul l'atelier 5 bénéficie d'une traduction simultanée FR/EN; dans les autres ateliers la langue de travail est le FR mais vous pouvez, si besoin pour ceux qui comprennent le français, mais préfèrent s'exprimer en anglais, faire de l'aide à la traduction pour les autres auditeurs.

Le colloque a été pensé comme une recette de cuisine de la traçabilité et construit comme un escalier dont chaque marche correspond à l'un des 5 thèmes retenus pour les tables rondes :

- 1/ Traçabilité des Flux,
- 2/ Traçabilité des Données,
- 3/ Concept/Outils/solutions digitales pour la traçabilité

Ces trois premières marches sont les ingrédients de la recette sur la traçabilité.

Les deux marches suivantes représentent un état de lieu, une réflexion sur l'interaction/l'interopérabilité/le mariage des trois ingrédients afin de créer une recette :

- 4/ de la compliance de la traçabilité
- 5/ du management de la traçabilité.





## LA COMPLIANCE : GET BACK TO THE FUTURE !

Stanislas ROQUEBERT

LHLF

Mai 2000, stage dans un cabinet d'avocats Californien. Jeune étudiant en droit, la vingtaine rayonnante (à l'époque, j'étais chevelu), 4 mois sous le soleil de Los Angeles au bord du Pacifique. « Paradise on Earth » : pensais-je alors ! En ce temps-là, l'Amérique était encore le pays de tous les possibles.

Un matin ensoleillé, Steve T., mon boss, Equity Partner de la Firm fit irruption dans mon bureau : *“hey Stan (prononcez Stééééén), what the hell are you doing with your books ? I found a new business for our clients: COMPLIANCE!! We'll win a lot of Dollaaaaaaars with this !”*

Comme à l'accoutumée, je souriais gentiment... n'ayant pas saisi un mot du fait de son accent à couper au lingot (Golden Lingot, of course !). Il me fallut attendre quelques semaines pour saisir l'ampleur du désastre : les cols blancs venaient de comprendre que l'armada de règlementations auxquelles il fallait se conformer pouvaient générer des tonnes de cash puisque, comme le disait ce cher Steve (toujours fin et mesuré, comme son frère Donald), « to be compliant, our clients will give us their credit cards and all the codes, bingo! ».

Rentré dans la civilisation, il ne fallut attendre que quelques semaines pour que la fièvre ne s'empare de la City, la Défense et le 8° : nous étions juristes, avocats, conseils... nous deviendrions « Compliance Manager », « International Trade Compliance Business Managing Manager », « Head of Compliance Quality Legal & Regulatory Trade Customs Business Management », etc. Autant de titres ronflants tous centrés sur le terme « Compliance », mais qu'au fond personne ne comprenait vraiment !

La Compliance, un phénomène de mode ? Pas tant que cela finalement... la notion est ancienne, à ses origines, les secteurs bancaire, financier, assurance et médical (des secteurs tellement normés, cela aurait dû nous alerter !) avec un but simple : mettre en œuvre des processus par application du principe de précaution... Anticiper le risque dirions-nous aujourd'hui (le fameux « risk management » de ce cher Steeve).

Par le prisme historique, mais aussi civilisationnel, on constate d'ailleurs que la notion de Compliance se vit différemment à travers le monde : visions anglo-saxonne, occidentale, orientale, Europe du Nord / Europe du Sud, UE et nationale, US bien évidemment. Peut-on être compliant partout ? Et d'ailleurs, doit-on l'être ? Quelles sont les objectifs, les limites, les outils de la compliance ?

Et enfin, la compliance permet-elle de sécuriser et optimiser la traçabilité des données ?

Ensemble, en partageant nos expériences combinées, nous verrons comment retrouver notre très cher triptyque douanier (espèce, valeur, origine) au milieu de toutes ses questions. Nous définirons les grands principes de la compliance en matière douanière, les outils concrets, les axes d'amélioration, les bonnes pratiques, les contraintes et les espoirs.

Nous combinerons une triple approche :

- vision de l'entreprise (avec des « International Trade Manager » et autre « Customs Compliance Manager » incarnés et passionnés),
- vision du juriste (avec un avocat brillant au crâne chauve et luisant),
- vision de l'administration (avec une chargée de mission des Douanes en avance sur son temps).



Un atelier et une table ronde uniques au monde en somme ! Nous irons plus loin, nous ferons avancer le monde. Nous utiliserons des anglicismes, of course, mais nous répondrons à l'éternelle question « To be or not to be compliant ? » et nous pourrions ainsi dire à notre ami Donald *“in France, we are not compliance addict, but we have ideas to make our Customs planet great again”*.



## FOCUS

### TRAÇABILITÉ ET COMPLIANCE : COMMENT ÊTRE COMPLIANT SUR LE SUJET DE LA TRAÇABILITÉ DANS UN MONDE DIGITALISÉ ?

Les ateliers et les table rondes précédentes doivent être mis en musique par des procédures privées et publiques conformes.

La conformité/la compliance est l'état de ce qui présente un accord complet, une adaptation totale. La conformité est un terme employé en droit et en gestion de la qualité.

Une adaptation totale en matière d'échanges internationaux, tend à vouloir dire que l'on doit être conforme à toutes les lois, réglementations qui fleurissent sur la planète. Dans l'Union Européenne par exemple la réglementation concourt à lutter contre la corruption le blanchiment d'argent et toute forme de fraude en matière douanière et fiscale notamment. Les Etats-membres répondent à ces exigences en déclinant les règles de l'Union dans leur propre corpus législatif et réglementaire.

On peut citer une obligation récente qui se décline dans les Etats-Membres, celle de la protection des données personnelles, le fameux « RGPD ». Les entreprises doivent ainsi s'adapter au fil du temps à de nouvelles sources de compliance. La mise en conformité devient une composante organisationnelle des entreprises et donc une nouvelle source d'évaluation et de gestion des risques.

Le monde du juridique et du réglementaire n'est pas la seule source d'évolution de ce principe de précaution lié à cette volonté de conformité. Les évolutions politiques et économiques du monde sont également source de changement, d'évolution des risques et de solutions pour y répondre. Le développement durable, les changements climatiques, les frictions politiques utilisant des outils de protection des frontières, ou le thème de la responsabilité sociétale des entreprises sont autant de thèmes pour lesquels la conformité est le mot clé pour y répondre.

La compliance vient également renforcer des thèmes comme la transparence ou l'éthique dans les entreprises et les administrations. Ces deux notions sont intimement liées et constituent les deux piliers d'une bonne gouvernance de l'entreprise. Pour être compliant dans ce domaine, des normes type ISO 26000 ont été créées. Celles-ci présentent des lignes directrices pour tout type d'organisation cherchant à assumer la responsabilité des impacts de ses décisions et activités. Elle définit la responsabilité sociétale d'une organisation.

La compliance dans sa diversité de points soulevés, nous ouvre une multitude de questions :

- △ Comment définir une supply chain conforme ?
- △ Comment anticiper les risques, réagir et maîtriser les impacts d'un risque détecté ?
- △ La conformité est-elle universelle ou liée à un contexte pays ou groupe de pays ?
- △ Comment va évoluer le droit en la matière ?
- △ Quelle est la responsabilité d'un responsable en conformité ?
- △ Comment évaluer les risques ?
- △ Quel peut être le rôle de l'éthique dans un démarche de mise en place de la compliance ?
- △ La compliance peut-elle être une source de bonne conduite en matière de contrôle et de contentieux ?
- △ Quel est le rôle de la formation en matière de compliance ?

En compliance l'important n'est pas de savoir par où commencer mais de commencer...



**GRÂCE À NOS SOLUTIONS SAAS,**  
SIMPLIFIEZ VOS PROCESSUS LOGISTIQUES  
TOUT EN AMÉLIORANT L'EXPÉRIENCE CLIENT !



**GESTION DES TRANSPORTS (TMS)**



**OPTIMISATION DU DERNIER KILOMÈTRE**



**CONFORMITÉ AUX RÈGLES DU  
COMMERCIAL INTERNATIONAL**



**E2OPEN®**

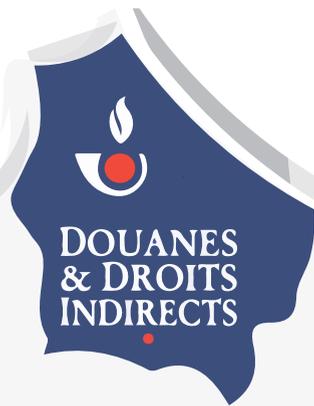
**Streamline your cross-border  
transactions with our  
Global Trade Management platform**

Export Management  
Import Management  
Duty Management

Meet with our team at our E2open booth



E2OPEN.com



## L'ACTION ÉCONOMIQUE AU SEIN DE LA DIRECTION INTERRÉGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DES HAUTS DE FRANCE.

Le positionnement géographique des Hauts-de-France est particulièrement stratégique au centre de plusieurs axes de circulation et corridors majeurs de l'Union Européenne ou de grandes plateformes portuaires comme Anvers et Rotterdam. Cette position emporte une forte concurrence en matière de dédouanement et l'attractivité de la région constitue une des priorités de l'action économique douanière renforcée encore avec la perspective du « Brexit ».

La direction interrégionale des douanes des Hauts de France comprend trois directions régionales à Lille, Dunkerque et Amiens.

La douane s'est organisée pour accroître son efficacité dans la fluidité des procédures de dédouanement. En 2018, dans les Hauts-de-France, les entreprises qui commercent à l'international dédouanent leurs marchandises en moins de 2 minutes. Le défi de la dématérialisation du dédouanement est d'ores et déjà relevé, les procédures sont dématérialisées pour la plus grande partie des opérations.

L'autre principal enjeu porte sur l'équilibre entre contrôles douaniers garantissant la loyauté des échanges et la protection de nos concitoyens, et nécessité de maintenir une bonne fluidité des échanges commerciaux. Les contrôles sont ciblés au moyen du traitement automatisé des données afin d'orienter efficacement les services, et parallèlement un partenariat est engagé avec les entreprises afin de définir les procédures d'import, export, de stockage, de transformation les plus rentables pour elles. Les entreprises sont encouragées à s'inscrire dans la démarche d'agrément à l'OEA (opérateur économique agréé) qui permet d'alléger les cautions (gains de trésorerie), et de sécuriser et optimiser leurs opérations à l'international. Elles y trouvent en outre une forme de labellisation désormais reconnue et requise dans le commerce international, et un moyen de sécuriser leurs process internes.

Afin de répondre aux attentes des entreprises, les pôles d'action économique informent et conseillent sur les procédures de dédouanement et les régimes douaniers les mieux adaptés. Dans les Hauts de France, les cellules-conseil aux entreprises (CCE) et les services régionaux d'audit (SRA) sont particulièrement actives en ce sens.

Ex. : Les CCE recommandent le dédouanement centralisé national (DCN). Celui-ci constitue un atout important pour l'opérateur économique lui permettant de regrouper les formalités déclaratives auprès d'un seul bureau de douane, alors même que les flux physiques de marchandises sont acheminés par des bureaux situés en différents lieux du territoire. Concrètement, des marchandises importées par Marseille, Le Havre et Dunkerque pour une société implantée à Amiens peuvent être dédouanées au bureau de cette agglomération.

En aval de ces services et au quotidien, les bureaux principaux d'Arras, Calais, Dunkerque, Lesquin, Valenciennes et Amiens dans les territoires interviennent auprès des entreprises pour les accompagner dans leurs démarches de dédouanement de marchandises et veiller à ce que la réglementation soit correctement appliquée.

Ces bureaux sont structurés autour de trois pôles aux fonctionnalités complémentaires qui gèrent le contrôle de l'activité de dédouanement. Le pôle « gestion des procédures » (PGP) centralise la mise en place et le suivi des procédures (autorisations...) nécessaires aux opérateurs pour dédouaner leurs marchandises. Le pôle « supervision des contrôles » participe à l'analyse du trafic et au ciblage des déclarations à contrôler. Enfin, le pôle « contrôle » réalise les contrôles physiques et/ou documentaires des déclarations orientées en circuit de contrôle.



## Marc BROCARDI Arsène Taxand

Mon expérience professionnelle en qualité de conseil intervenant dans différents secteurs d'activité me permet de considérer que la traçabilité est devenue un enjeu majeur pour l'entreprise dans une économie mondialisée. La digitalisation ou la dématérialisation ne font qu'accélérer cette primauté, au même titre que la disponibilité de l'information en temps réel. Tous les secteurs d'activités sont concernés et tous les acteurs quelle que soit leur taille. Dans le secteur du bio par exemple, la traçabilité sera créateur de valeur ajoutée pour le petit maraîcher. Les

principes qui la régissent seront identiques pour l'avionneur qui doit faire face à ses responsabilités en matière de sécurité et, pourtant, un monde les sépare. Dans le secteur du luxe, la traçabilité de l'origine à travers le « made in » est créateur de valeur. Dans le secteur pharmaceutique, elle est incontournable.

La traçabilité est donc déjà au cœur de l'entreprise.

Elle a la particularité d'être tout à la fois imposée et recherchée.

C'est pourquoi j'estime qu'il est primordial d'adresser aujourd'hui ce sujet dans notre sphère douanière, et l'ODASCE prouve ainsi une fois de plus qu'elle sait être précurseur dans le choix de ses thématiques de Colloque.

Pour en revenir à notre cœur de métier, le développement d'analyses de risques performantes par les administrations aux quatre coins de la planète conduit à des contrôles plus efficaces et moins intrusifs. La traçabilité est au cœur de ces analyses de risques performantes.

L'impact des contrôles au dédouanement sur les *lead time*, même s'il peut encore rester significatif dans certains pays, se réduit grâce à l'analyse de risque optimisée reposant sur une traçabilité accrue. Pour les contrôles a posteriori, la traçabilité nécessite d'être reconstituée de manière rétroactive quand elle n'est pas assurée ab initio par des systèmes d'information performants. Cela peut générer des risques et des coûts significatifs, destructeurs pour la nécessaire relation de confiance entre les opérateurs et l'administration.

En effet, en matière douanière, la traçabilité est partout :

- △ en matière d'origine pour optimiser son sourcing ou accéder à de nouveaux marchés ;
- △ en matière de classement pour définir la bonne taxation et l'application de certaines normes ;
- △ en matière de valeur en douane pour être en mesure de déclarer une chaîne de valeur cohérente tout au long de la supply chain très souvent dans le cadre d'une approche cohérente avec la politique de prix de transfert.

L'entreprise et l'administration douanière font face au même enjeu en matière de management de la traçabilité. A terme, la mise en œuvre du « self assessment » devrait être la consécration de la gestion de la traçabilité douanière dans l'entreprise. Mais nous en sommes hélas encore loin...

L'opérateur du commerce international doit donc garantir cette traçabilité à toutes les administrations avec qui il sera en contact du fait du flux physique et doit développer sa propre analyse de risque à défaut pour les administrations d'accepter de partager la leur, même avec des opérateurs de confiance. Il doit également garantir cette traçabilité à ses fournisseurs et à ses clients.

Pour garantir cette dernière à des tiers, il doit forcément la partager ce qui pose de nombreuses questions telles que l'interopérabilité des systèmes d'information, l'intégrité des données et leur confidentialité, les responsabilités pénales et contractuelles induites.

Alors, bien sûr, il y a des enjeux en termes de coûts et de capacité de changement. Mais, plutôt que de se contenter de subir la traçabilité, j'espère que les débats au sein des ateliers permettront de mieux identifier les opportunités qu'elle offre.

En effet, il existe d'ores et déjà dans l'entreprise différentes traçabilités. Font-elles l'objet d'une gestion harmonisée et optimisée par une fonction dédiée de l'entreprise ? A ma connaissance, non. Pourtant cette hétérogénéité des traçabilités préexistantes dans l'entreprise est source de coûts, voir de perte de valeur. En dégagant les principes du management de la traçabilité sous l'angle de notre chère matière douanière, nous devrions parvenir à donner une dimension transverse à cette gestion dans le but de sécuriser et d'optimiser ces traçabilités préexistantes...



Or, en pratique, que constatons nous bien souvent ? Des entreprises performantes, leader dans leurs domaines, (pouvant même créer et commercialiser des modèles de traçabilité à haute valeur ajoutée grâce à l'ingénierie et à leur capacité d'investir dans la recherche et le développement...) ne gère pas de manière optimum la traçabilité requise par leurs propres opérations internationales.

Bien souvent, ces entreprises n'ont pas structuré réellement leur fonction douane et trop nombreuses sont encore celles qui pensent qu'il suffit de la sous-traiter. Le statut d'OEA a permis une prise de conscience et cette tendance est en train de s'inverser, la guerre économique animée par le Président Trump et le Brexit remettant les enjeux en la matière sur le devant de la scène. Je pense sincèrement que nos échanges sur la traçabilité permettront de donner un coup d'accélérateur à cette tendance vertueuse.

Il faut également se méfier de la facilité. En effet, l'écueil peut consister à considérer que les systèmes d'information sont l'alpha et l'oméga de la gestion de la traçabilité. Réduire cette dernière à un investissement informatique serait une erreur. Les systèmes d'information ne sont que des outils qui traitent une information, la mettent en forme, la stockent et la rendent disponible. S'ils sont indispensables pour garantir la mise en œuvre de la traçabilité, ils ne sont pas créateur, en soi, de valeur ajoutée.

Et puis, derrière les concepts et les systèmes d'information, au-delà des questions de retour sur investissement, il y a l'humain qui peut se présenter sous différentes formes.

Le management de la traçabilité n'est-il pas un nouveau métier. Existe-t-il une offre de formation en ce domaine ? Le responsable douane en entreprise peut-il et/ou doit-il porter cette casquette de plus ?

D'un point de vue plus prosaïque, la traçabilité ; c'est aussi le moyen de vérifier qui fait quoi et comment. Là on touche à la personne, à l'évaluation et aux limites posées par la nécessaire protection de la vie privée et des données personnelles.

Enfin, le management de la traçabilité repose sur la confiance, émotion subjective par définition, qui est incontournable et est au cœur tant du partenariat douane-entreprise que des relations commerciales. Il ne suffit pas de croire en un système d'information, il faut croire en l'autre et cette croyance, dont la traçabilité est un vecteur, et au cœur du partage de celle-ci entre tous les intervenants de la supply chain.

## TRAÇABILITÉ ET MANAGEMENT : COMMENT ET POURQUOI INTÉGRER LA VISION GLOBALE DANS SON MANAGEMENT, SA STRATÉGIE D'ENTREPRISE ?

Le défi est d'intégrer la traçabilité et le management dans un monde digitalisé.

Le digital révolutionne la vie des entreprises et des administrations. Un nouveau processus de management se fait jour dans un environnement humain confronté à une injection massive de technologies informatiques et de stratégies basées sur le numérique.

Le management digital permet en utilisant des outils connectés de tracer des activités, d'évaluer des performances, de gérer des programmes, des objectifs en temps réel et de les historiser.

Tous ces dispositifs basés sur la notion de traçabilité permettent d'avoir un tableau de bord permanent mais génère sur l'humain une pression constante et addictive.

Le centre du sujet est la collecte des données (Data) et leur utilisation ou leur exploitation, le sujet de l'éthique dans le management de ce monde digitalisé est donc important.

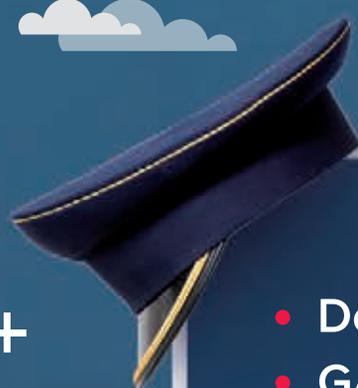
Dans notre domaine de réflexion, la supply chain, tracer les flux d'un bout à l'autre de la chaîne et au-delà de leur conception à leur utilisation finale a quels objectifs : sécuriser, valoriser, rentabiliser, être plus efficient, minimiser les risques, éviter les pertes et les dommages aux marchandises, éviter les surproductions, les surstocks, le gâchis, revoir les procédures internes et externes, s'inscrire dans le développement durable... Mais où est l'équilibre dans cela ? Comment faire accepter le changement ?

La dématérialisation de la chaîne documentaire papier est l'étape préalable à la digitalisation. La numérisation des documents papiers a permis un extrait des données et leur utilisation dans des processus métiers. Ainsi grâce à la dématérialisation dès l'arrivée d'un document, il est tracé, exploitable, diffusable, historisé. Maintenant, ces données dématérialisées deviennent une ressource pour passer au stade de la digitalisation.

La revue des processus métiers aboutissant à une meilleure vision des flux physiques, des flux d'informations et des missions des acteurs doit se traduire en pistes d'amélioration, mais lesquelles ?



# LOGICIELS EXPERTS POUR LA GESTION DÉMATÉRIALISÉE DES PROCÉDURES DOUANIÈRES



**AKANEA**  
DOUANE

- Delta G-T-X
- GAMMA
- Nomenclature
- Veille réglementaire
- ECS - ICS

*Certifié par la Douane Française*



## AUTOMATISEZ ET SÉCURISEZ VOS DÉCLARATIONS

 **+33 (0)9 72 72 23 62**  
Appel non surtaxé

 [www.akanea.com](http://www.akanea.com)



# Faites confiance aux experts du commerce international

Dans un contexte d'incertitude des échanges commerciaux mondiaux, il est plus important que jamais d'automatiser vos process. ONESOURCE Global Trade™ permet aux entreprises de toutes tailles de gérer la classification et la provenance de leurs marchandises avec une technologie de pointe.



THOMSON REUTERS

**ONESOURCE™**



THOMSON REUTERS®

## Pierre, **DOUANIER** en entreprise



### ACTE II – APRÈS LA DOUANE, LA TRAÇABILITÉ !

Pierre avait « toute la confiance » de son patron.

Avec son conseil, il avait géré 2 contrôles douaniers, monté l'équipe douane, recruté des experts, suivi un parcours de formations, écrit des procédures, choisi un schéma de dédouanement, mis en place des régimes particuliers, sollicité une suspension tarifaire, optimisé le sourcing, contractualisé avec ses représentants en douane, etc. Sécurisation et optimisation étaient devenues ses deux maîtres-mots.

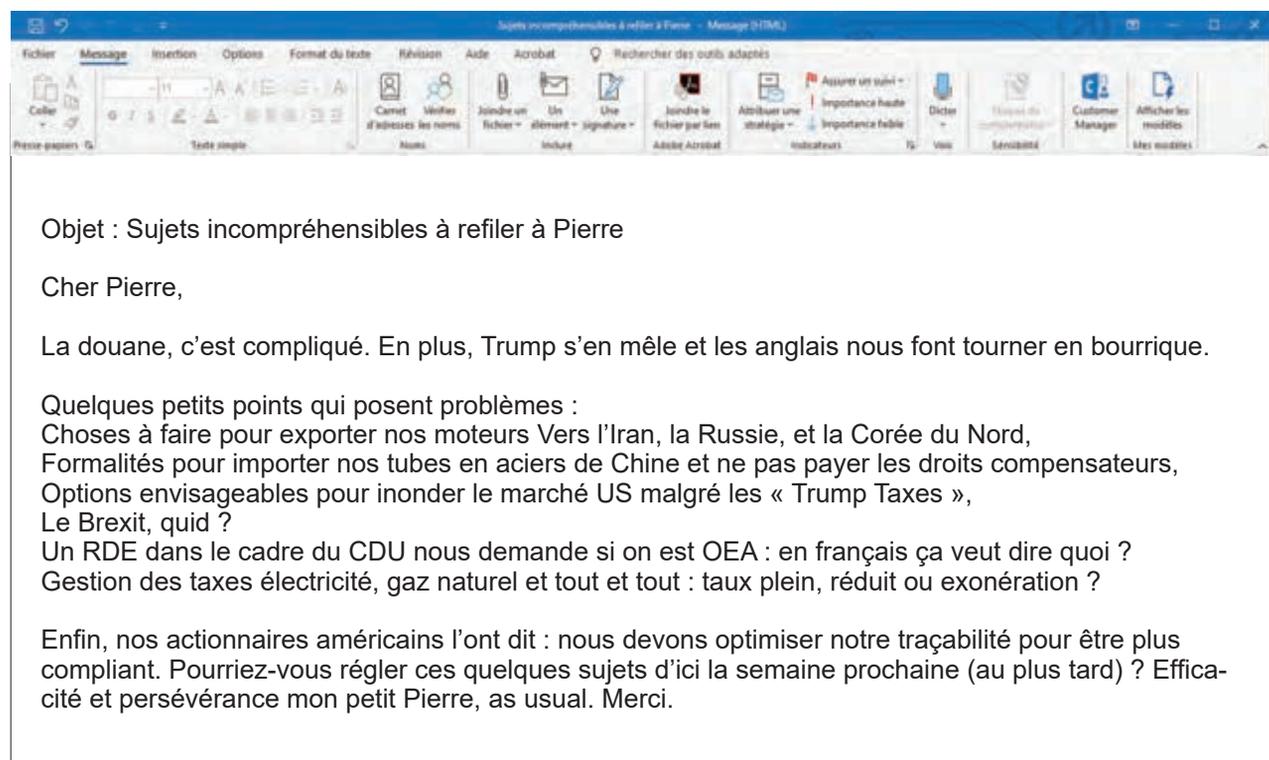
Pierre avait eu de l'ODASCE, il était dans la place.

Du Juridique à la Supply, en passant par les achats, la finance et l'ADV, tous avaient voulu le récupérer dans leurs services, mais son DG avait tenu bon et avait tranché sur les recommandations de Pierre : la douane serait un service à part entière, directement rattachée à la DG. Une consécration.

Bref, depuis désormais deux ans et la fin du contrôle douanier qui lui avait permis enfin de révéler sa matière au grand monde de son entreprise, Pierre est donc devenu quelqu'un d'important. Pierre est considéré. Pierre fait partie du comité exécutif (COMEX), Pierre voyage en première.

Il a même un titre officiel, et pas n'importe lequel : Pierre est « Global International Trade manager »... Pierre n'a jamais vraiment compris son titre, ni l'ensemble des sujets que cela pouvait concerner, mais Pierre est heureux. Tout est beau dans le meilleur des mondes.

Jusqu'à ce matin de novembre 2019 où Pierre a reçu un petit e-mail de son patron, Jean-Paul Sangène, Directeur Général de la société, avec écrit simplement en objet « Quelques missions annexes ». Au début, Pierre fut honoré, mais quelque peu surpris. Puis, lorsqu'il ouvrit le mail, Pierre fut effrayé, quelque peu déprimé puis il se dit que la douane ça ne s'arrête jamais :



Au départ, Pierre crut à une farce. Mais non. Il pensa bien à solliciter une augmentation de rémunération subséquente mais il se rappela la phrase d'Evelyne I., célèbre ODASceuse : « c'est à la fin du gala que l'on compte les verres » et donc il décida d'attendre d'avoir fait le boulot.

Il tenta bien malgré tout d'expliquer en interne que chacun de ces sujets constituait, stricto sensu, une analyse à part entière avec des enjeux et des risques significatifs... Mais rapidement, Pierre s'est retrouvé tout seul en salle de réunion, avec son stagiaire et une feuille blanche.

Alors Pierre a fait comme toujours : il a pris les choses en main, a appelé son (excellent) avocat (au crâne chauve et luisant), téléchargé quelques centaines de pages de textes officiels et prévenu sa femme qu'il rentrerait plus tard ces prochaines semaines.

Il a relu le règlement sur les biens à double usage, il a discuté de la clause « catch all » avec son conseil, il a monté des dossiers pour le SBDU. Il a analysé les règlements anti-dumping, il a parlé risques de contournement, il a appris que l'OLAF n'est pas seulement un bonhomme de neige dans un dessin animé (mais l'Organisme Européen de Lutte Anti Fraude dans la vraie vie), il a analysé la « guerre commerciale » US/Chine/UE et ses impacts douaniers, il a prédit les conséquences douanières du BREXIT (sans savoir évidemment si le Brexit aurait lieu un jour !), il a relu et affiné le projet de contrat avec son RDE, il a même compris les conclusions de l'audit de son avocat sur les Taxes Intérieures de Consommation...Et tout cela en plus de ses activités habituelles.

Ensuite, Pierre a présenté ses conclusions en COMEX : des risques, des mesures correctives, des économies significatives (« il est plus aisé d'optimiser 14% de droits de douane que négocier 1,4% de marge ! » comme dit souvent l'illustre Jean Thomasset, le Pape de la douane).

« Très intéressant finalement tout ça » a répondu le DG....« c'était mon idée » a jouté le DAF qui n'avait jamais entendu parler de tout ça avant la réunion. Pierre a souri. Pierre est un artiste, il œuvre dans l'ombre mais il atteint toujours la lumière.

Le COMEX touche à sa fin et Pierre entrevoit l'avenir sereinement, car il sait qu'être responsable douane en entreprise, cela veut dire accepter de récupérer tous les sujets chauds (sans limite de champ d'action), que personne ne comprend, en urgence et pour avant-hier ! Et ça ne s'arrête jamais.

Grâce à lui, la société de Pierre est Opérateur Économique Agréé, titulaire d'un Perfectionnement Actif, d'un dédouanement centralisé... mais surtout bientôt société pilote pour le DPA (Dédouanement par Puce Alphanumérique), qui permettra de dédouaner avec une traçabilité ultra garantie puisqu'en flashant ce code intégré au produit, nous pourrons voir défiler en quelques secondes le film de sa fabrication avec des ratios précis sur les matières premières, les lieux de production et même les empreintes des ouvriers. Avec ce système, les problématiques archaïques de classement, d'origine ou de valeur seront vite oubliées : quand on a 100% de traçabilité, c'est la fin du contentieux et la technologie guide le droit !

D'ailleurs Pierre le sait bien, dans quelques mois, chaque produit pourra être téléchargé puis cyber-importé et imprimé avec une imprimante multifonction 4D. A condition bien évidemment d'être certifié « Opérateur Numérique Agréé », le label de la Compliance Douanière.

Car tout est lié : pour être compliant, il faut respecter les normes douanières, mettre en œuvre les outils modernes et prendre ses responsabilités... L'administration des douanes le dit souvent : gagnant-gagnant, c'est à dire plus de libertés, mais aussi plus de responsabilités.

Alors, nouvellement gratifié, Pierre a mis une règle en place, inspirée de l'illustre Empereur Napoléon : « anticiper, c'est vaincre ».

Désormais, la douane est une stratégie, plus une contrainte.

**Comme Pierre, prenez les choses en mains, l'avenir nous appartient !**



LightHouse LHLF - Société d'avocats – Paris, Lyon, San Fransisco  
[www.lh-lf.com](http://www.lh-lf.com)

**Retrouvez l'Acte I sur [www.odasce.asso.fr](http://www.odasce.asso.fr)**



WISETECH GLOBAL GROUP

vous propose

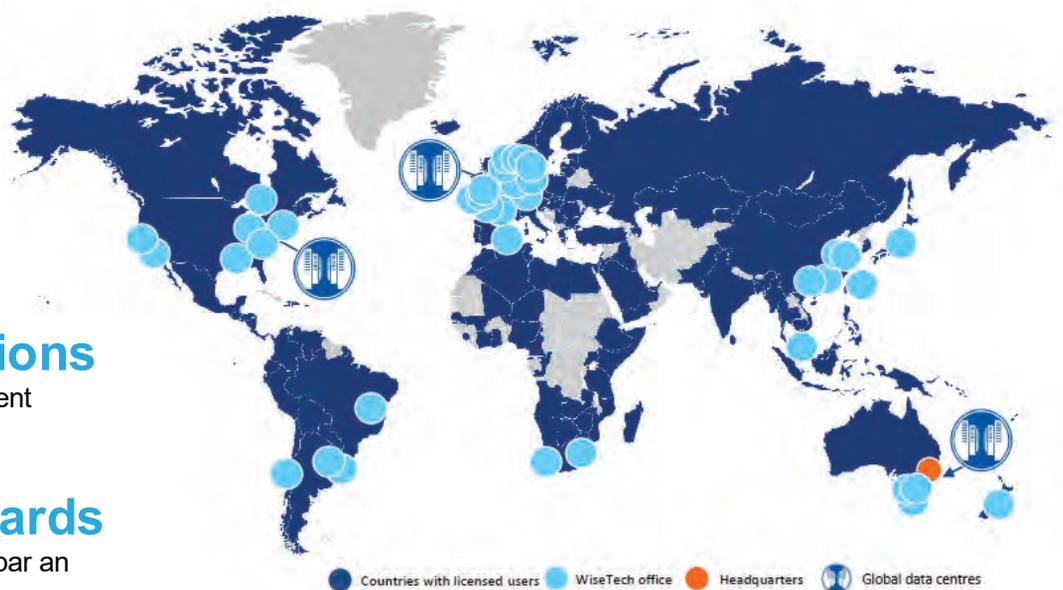
# CargoWise One

**130**  
pays

**≈ 12 000**  
clients

**Plus de 3,5 millions**  
d'heures de développement  
depuis 15 ans

**Plus de 54 milliards**  
de transactions de données par an





**ODASCE**

[www.odasce.asso.fr](http://www.odasce.asso.fr)

